

Demande de versement anticipé

Encouragement à la propriété du logement avec des fonds issus de la prévoyance

Employeur		N° de contrat	
L'assuré			
	☐ Monsieur	☐ Madame	
Nom			Prénom
Rue			NPA, Lieu
Téléphone			E-Mail
Date de naissance			N° d'assuré
Etes-vous apte au travail à 100% ?	☐ Oui	☐ Non	
Etat civil	☐ célibataire	☐ marié (e)	☐ séparé (e) ☐ divorcé (e) ☐ veuf (ve)
Documents à joindre: copie de l'acte de mariage ou du livret de famille, copie du jugement de divorce			
Avez-vous déjà bénéficié d'un versement anticipé ?	☐ Non	☐ Oui, en date du	Montant
Avez-vous, lors des 3 années précédentes, effectué un rachat d'années de cotisation ?	☐ Non	☐ Oui, en date du	Montant
Demande de versement anticipé (minimum CHF 20'000)			
A hauteur de CH	ou	☐ montant maximal disponible	
Date de versement souhaitée			
Adresse de la banque qui finance le projet			
Nom			Pers. responsable
Rue			Téléphone
NPA, Lieu			E-Mail
IBAN			
(Adresse de paiement du vendeur, de l'institut de financement ou de l'organisme de construction) Pas de versement direct à la personne assurée !			
Utilisation:	☐ Construction de logement en propriété en tant que constructeur, respectivement avec un contrat d'entreprise ☐ Transformation/rénovations (uniquement possible pour les investissements qui augmentent/maintiennent la valeur) ☐ Achat de logement en propriété déjà construit ☐ Amortissement du crédit de construction dans le but d'acquérir un logement en propriété ☐ Amortissement de l'hypothèque sur mon propre logement en propriété ☐ Acquisition de parts d'une coopérative de construction et d'habitation		
Objet	☐ Villa individuelle	☐ Maison à logements multiples	☐ Appartement
Rue			Feuille du registre foncier
NPA, Lieu			N° du cadastre
	☐ Propriété individuelle	☐ Propriété commune (seulement possible avec le conjoint)	
	☐ Copropriété	☐ Droit de superficie distinct et permanent	
Date d'entrée			

Charges / Hypothèque

Prix d'achat ou prix de construction	CHF	
Hypothèque / Prêt sur le logement en propriété	CHF	

Office du registre foncier compétent

Nom		Téléphone	
Rue		NPA, Lieu	

Pour mes ☐ J'utilise, respectivement ma famille, l'objet qui correspond à mon / notre domicile ou à mon / notre lieu de résidence propres besoins : ☐ habituel. Documents à joindre: attestation de domicile (disponible auprès de l'administration communale)

Pas de financement de logement de vacances ou de résidence secondaire !

Important:

- Les versements pour l'acquisition de terrain constructible ou pour le financement des intérêts du crédit hypothécaire ne sont pas autorisés.
- Le versement sera effectué selon les dispositions légales, au plus tard dans les 6 mois qui suivent la transmission du dossier complet, y compris de tous les documents nécessaires.
- Le versement concernant la construction ou l'acquisition d'un logement en propriété ne sera effectué qu'après inscription du transfert de propriété au registre foncier.
- Le versement concernant la construction ou l'acquisition d'un logement en propriété à l'étranger ne sera effectué qu'après réception de l'attestation du nouveau domicile.

J'accepte que, pour toute demande de versement anticipé, Tellco pk facture CHF 400 de frais de dossier. Je confirme avoir lu et compris les explications / informations et je consens à la mention, au registre foncier, de la restriction du droit d'aliéner selon l'art. 30e LPP. Les frais relatifs à cette mention sont à la charge de Tellco pk.

Signatures

signature légalisée*

Lieu et date

assuré / e

signature légalisée*

conjoint / e

* Durch den Notar oder die Gemeinde.

Documents à fournir pour la demande de versement anticipé**Construction**

- Contrat de vente ou extrait du registre foncier*
- Contrat d'entreprise
- Permis de construire avec attestation de recours
- Attestation de domicile (après emménagement)

Achat

- Contrat de vente ou extrait du registre foncier*
- Attestation de domicile (après emménagement)

Amortissement d'une hypothèque

- Extrait actuel du registre foncier*
- Attestation de domicile actuelle
- Confirmation de la banque concernant l'hypothèque et le fait qu'elle est actuellement amortissable du montant mentionné au début, y compris IBAN/coordonnées de paiement

Acquisition des parts sociales

- Parts sociales en version originale
- Confirmation et règlement de la coopérative de construction et d'habitation

Transformation / rénovations

- Extrait actuel du registre foncier*
- Attestation de domicile actuelle
- Confirmation de la banque concernant l'hypothèque et le fait qu'elle est actuellement amortissable du montant mentionné au début, y compris IBAN/coordonnées de paiement
- Documents relatifs à la transformation (offres, plans, permis de construire, etc.)

Si le bien immobilier se trouve à l'étranger ou si l'acheteur n'est pas de nationalité suisse: documents correspondants certifiés conformes, copie du passeport/de la carte d'identité et copie du livret pour étrangers.

* Pour les biens immobiliers situés en France: relevé de propriété.